



Les conditions de détention

Jeudi 2 juin 2022
de 17 heures à 19 heures

Grand'Chambre de la Cour de cassation

Entrée 5, quai de l'Horloge - Paris 1^{er}



PROGRAMME

- 16h45 - 17h00** **Accueil des participants**
- 17h00 - 17h35** *Les exigences du droit de la Convention européenne des droits de l'homme et du droit de l'Union européenne, à la lumière des expériences comparatives*
- Tony MARGUERY,**
Avocat au barreau de Draguignan, docteur en droit, enseignant invité à l'université d'Utrecht (Pays-Bas)
- 17h35 - 18h10** *La jurisprudence française*
- Sandrine ZIENTARA-LOGEAY,**
Avocate générale à la chambre criminelle de la Cour de cassation
- 18h10 - 18h45** *Approche critique du droit positif*
- Muriel GIACOPELLI,**
Professeure à l'université Aix-Marseille
- 18h45 - 19h00** **Echanges**

Demande d'inscription par mail pour assister à la conférence en présentiel :
colloque.parquet.courdecassation@justice.fr

Ce colloque est également à suivre en direct sur la page du site internet de la Cour de cassation dédiée aux directs, à l'adresse qui sera communiquée.

Le visionnage du direct n'est pas possible via le navigateur Internet Explorer, nous vous invitons donc à utiliser Mozilla Firefox.

Si vous disposez de l'application [Twitter](#), [Facebook](#) ou [Youtube](#) sur votre smartphone, vous pouvez également suivre ce direct via les comptes officiels de la Cour de cassation.